FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Psychiatrie de l'adulte et de la personne âgée

Ce début d'année 2026 voit l'ensemble de la médecine libérale, avec le soutien de la médecine publique, manifester son exaspération face à une politique de santé qui réduit l'accès aux soins mais aussi la qualité et l'efficacité de l'activité soignante.

L'efficience qui devait permettre le meilleur rapport entre l'efficacité et le meilleur cout économique n'est pas respectée : les dépenses de santé s'envolent et la population est de plus en plus mal soignée.

Le facteur le plus attaqué, par les réformes financières de la médecine et du monde médico-social, est la relation thérapeutique car opposée à l'exigence de productivité grandissante dans le soin.

En médecine, les spécialités cliniques et en particulier la psychiatrie, sont singulièrement visées.

L'augmentation de la productivité contribue à l'épuisement professionnel et à la dégradation de de la qualité des soins.

Sur un plan fondamental, toute cette politique de santé ne vise pas la réduction des dépenses de santé mais des dépenses de soins. Si les dépenses de santé s'envolent ce n'est ni au profit des soignants, ni au profit des patients. Cette embellie des dépenses de santé profite aux groupes financiers qui favorisent cette politique pour augmenter leurs bénéfices. Ainsi les assurés vont payer de plus en plus des assurances pour être de moins en moins remboursés.

Dans la plupart des pays du monde, nous assistons à une dilution du soin au profit d'une prévention profitable pour les groupes financiers au détriment de la population. Nos ministères subissent les directives de agences de conseil compétentes en commerce mais dangereuses pour le bien-être de la population : les patients ne sont pas des produits.

La politique de Santé Mentale oblige la psychiatrie à trouver des stratégies d'adaptation pour continuer à aider les malades et leurs familles.

La préoccupation pour la santé publique de la population est une préoccupation historique pour notre psychiatrie publique mais également en psychiatrie privée et libérale.

La Fédération Française de Psychiatrie, avec l'aide de ses associations et syndicats partenaires, continuent à proposer des réflexions et des actions pour œuvrer au maintien ou rétablissement de la santé mentale de la population.

Cette année, nous mènerons de nombreux travaux sur : la délégation/partages des taches en psychiatrie; les propositions sur la fin de vie ; l'études sur la déprescription en psychiatrie, le soutien confraternel aux médecins généralistes face à des situations de santé mentale complexes, la création du collège de périnatalité pour aider une population dans un moment de

vulnérabilité, les travaux de notre collèges de pédopsychiatrie face à des enfants et des adolescents en crise et de la continuité de notre groupe travail TSA/TND avec la mise en place en 2026 d'un cycle de conférence-débat: *Enseignement clinique et thérapeutique sur les troubles du spectre autistique. Quelques repères utiles pour le psychiatre face aux troubles du spectre autistique.*

Fondamentalement, la Fédération Française de Psychiatrie s'engage à poursuivre sa lutte contre la souffrance psychique. Le diagnostic ne sera jamais suffisant pour permettre la résolution de troubles psychiques. Au contraire des objectifs annoncés, l'inflation du diagnostic précoce stigmatise et entraine la chronicité et le handicap. Le parcours thérapeutique est complexe et tous les patients devraient avoir la possibilité de profiter de soins psychiques réguliers et de qualité pour obtenir un équilibre de vie satisfaisant.

Souhaitons que cette nouvelle année puisse voir la réduction des dépenses de santé et à un retour à des complémentaires santés vertueuses permettant une politique de santé mentale et du soin juste et solidaire.

Docteur Michel Jurus
Président de la Fédération Française de Psychiatrie